

COMMUNE DE VIGY



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TROIS OCTOBRE DEUX MIL VINGT-QUATRE

à 19 heures 05, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Nicolas AUBRY, Jean-Philippe BESLER, Nathalie BON, Franck CHIAPPA, Clarisse CHARLET, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN, Céline TONUS

Absents excusés ayant donné procuration : Kathy GAILLOT (pour Boris HUBERT), Patrick GARRIGUES (pour Isabelle MULLER)

Absents excusés sans procuration : Valentine GABEL

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 27 septembre 2024.

La séance est ouverte à 19h 05, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2024/05/008

Objet : Dénomination nouvelle voie à HESSANGE

Vu l'article L 2121-30 du Code général des collectivités territoriales, les communes ont la compétence pour nommer les nouvelles voies communales.

Monsieur Pierre LEROY réalise une opération d'aménagement sur sa propriété située rue principale à HESSANGE, autorisée par le permis d'aménager n° 5057 716 23 M0001 en date du 30 août 2023 sur le terrain cadastré section 07 parcelles 85, 86, 94 et 97 (plan annexé).

Le lotisseur propose de choisir le nom de l'un de ces aïeul, Monsieur Jean LEROY, Maire d'HESSANGE en 1810 qui a rattaché HESSANGE à VIGY.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix POUR, 2 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS,

- **Décide de nommer la nouvelle voie sur le terrain d'emprise prévu sur les parcelles susnommées, Rue JEAN LEROY.**

Pour extrait conforme, Vigy le 4 octobre 2024,

Le Maire, Sylvain WEIL